

Document n°1 : Les contrats d'assurance

1-Situation

M^r Martial, artisan peintre, prend son véhicule une Renault Zoe pour se rendre de son domicile à son entreprise. Il gare son véhicule dans la rue. Après le travail, M^r Martial retrouve son véhicule avec des vitres brisées, rien n'a été dérobé. Le lendemain, il contacte son assureur qui lui dit que son contrat ne répond pas à sa demande de prise en charge.

Extrait du contrat souscrit par M^r Martial :

M^r Cohen Bernard
Agent général AssurAuto
5, rue Bertel
76 100 Rouen

Conditions particulières :
Véhicule terrestre à moteur

Souscripteur : M^r Martial Jean
8, parc du pin
76100 Rouen



N° contrat : 6942-GVL-563

Contrat d'une durée annuelle avec tacite reconduction, sauf dénonciation de l'une des parties, moyennant un préavis de deux mois.

Véhicule assuré et utilisation

Véhicule	Marque Renault-immatriculé 3589 SL 76
Lieu de garage	Rouen (Seine-Maritime)
Usage	Déplacements privés et travail
Conducteur habituel	M ^r Martial Jean, né le 24 octobre 1956. Permis n°3698754 Cat.B

Garanties	Responsabilité civile	Incendie-Explosion
	Vol	Catastrophes naturelles

Fait à Rouen, le 12 janvier 2003 en 3 exemplaires.

*Formulez le problème soulevé par cette situation.

.....

.....

.....

.....

.....

*Identifiez le type de contrat.

.....

.....

2-Le principe de l'assurance

Assurance : contrat par lequel l'une des parties, l'assureur, s'engage moyennant le paiement d'une prime par l'assuré, à verser, au profit de ce dernier ou d'un tiers, une prestation en cas de survenance d'un événement économique incertain et dommageable appelé risque (danger).

D'après Hachette Encyclopédie

*D'après cette définition :

-Indiquez l'engagement de l'assureur :

.....
.....

-Indiquez l'engagement de l'assuré :

.....

-Nommez le document qui lie les deux parties :

.....

3-Le contrat



Code civil -art. 1101 : un contrat est une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent envers une ou plusieurs autres à faire ou à ne pas faire quelque chose (accord de volonté des parties). Le contrat doit être signé dans toutes ses parties.

***Exemple: le contrat de vente.** C'est un accord (écrit) entre un acheteur et un vendeur. L'acheteur doit accepter le bien et le payer à la date prévue, le vendeur doit en assurer la livraison et en assurer une garantie. (Les 2 parties engagées sont le vendeur et l'acheteur).*

*Citez trois autres types de contrat. Pour chacun d'eux, identifiez les parties engagées.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4-Les assurances

1 -**Tous les véhicules à moteur** doivent être couverts par une assurance automobile: voitures, motos, scooters, ainsi que les remorques. Le défaut d'assurance est sanctionné pénalement par des peines de prison allant de 10 jours à 1 mois et par des amendes. Le minimum légal est une garantie de base: la **responsabilité civile**.

2 -**Logement**: le propriétaire, au moment de la remise des clés, est en droit de demander au locataire la preuve de la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les risques dont il est responsable. Le locataire ne peut s'y soustraire. Ce **contrat d'assurance** peut prendre le nom de «**multirisques habitation**», il comprend alors la garantie minimum légale; la responsabilité civile à laquelle s'ajoute des garanties supplémentaires (vol, bris de vitre ...).

3 -**Voyages**: Si une maladie, un accident ou encore le décès d'un proche vous oblige à annuler le voyage projeté, vous ne pourrez sans doute pas récupérer les sommes déjà réglées. Une solution: la **garantie « annulation de voyage »**.

4 -**Maison individuelle**: les propriétaires de maisons individuelles ne sont pas légalement tenus de s'assurer. Mais ils y ont tout intérêt: la destruction, totale ou partielle, de leur bien par un incendie ou une explosion peut constituer une catastrophe financière.

*Parmi les assurances citées dans le texte, listez les assurances obligatoires.

.....
.....

*Préciser s'il est obligatoire d'assurer un scooter. Justifiez la réponse.

.....
.....

*Nommez la garantie minimum obligatoire.

.....

*Proposez d'autres exemples d'assurance.

.....
.....
.....
.....

5-Les droits et obligations

Exemple de contrat : le contrat de location d'un logement

Ce contrat doit obligatoirement contenir un certain nombre, de clauses nécessaires à l'information du locataire :

- la désignation des locaux (appartement ou villa, nombre de pièces...);
- la durée du bail (date de prise d'effet, durée de la location);
- le montant du loyer;
- le montant des charges (dépenses d'entretien courantes, droit au bail);
- le dépôt de garantie (caution qui sera rendue en fin de location, tout ou partie);
- autres : attestation d'assurance logement du locataire.

*Classez les propositions suivantes en « droits » et en « obligations » du propriétaire ou du locataire :

-Exige l'attestation d'assurance logement du locataire :

-Paye le loyer et les charges du logement:

-Loue un logement en bon état d'usage et de réparations:



6-La déclaration du sinistre

Vous êtes victime d'un cambriolage : vous vous êtes absenté les 8 et 9 avril, des voleurs ont brisé les vitres de votre maison (16, rue Voltaire -76100 Rouen). Votre chaîne hi-fi (821 €), votre appareil photo (441,95 €), votre ordinateur portable (2362,96 €), ainsi qu'un collier et un pendentif en or (1 219,59 €) ont disparu. Vous recherchez immédiatement votre contrat d'assurance pour connaître les démarches à suivre. (Contrat n° JMP-2589).

Extrait du contrat d'assurance Multirisque Habitation. *Gan Habitat*

Titre IV- Sinistres

Article 29 : Vos obligations en cas de sinistre

1) Prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour en limiter l'importance (...);
2) Déclarer à notre siège ou à notre représentant (...) tout sinistre dès que vous en avez connaissance et au plus tard :

- dans les deux jours ouvrés en cas de vol,
- dans les cinq jours ouvrés dans les autres cas (...);

3) S'il s'agit d'un vol, d'une agression ou d'un choc de véhicule non identifié, prévenir la police locale dans les 48 heures suivant le moment où vous en avez eu connaissance et déposer une plainte;

4) S'il s'agit d'un attentat, vous vous engagez à en faire la déclaration auprès des autorités compétentes dans un délai de 48 heures (...);

5) Indiquer dans la déclaration du sinistre :

- la date et les circonstances du sinistre,
- ses causes connues ou présumées,
- la nature et le montant approximatif des dommages,
- les nom et adresse de ses auteurs s'ils sont connus, et, si possible des témoins...

*Rédigez la déclaration de sinistre à adresser à votre assureur.

2. Précisez le nombre de jours dont vous disposez pour faire la déclaration.

3. Indiquer l'autre procédure à suivre.

.....
.....